

# ACTION URGENTE

## REMISE EN LIBERTÉ, ASIA BIBI QUITTE LE PAKISTAN POUR LE CANADA

Asia Bibi, ouvrière agricole chrétienne, a été condamnée à mort pour blasphème en 2010. Au bout de huit années de calvaire, la Cour suprême du Pakistan a acquitté cette femme de toutes les charges retenues contre elle et a ordonné sa libération en octobre 2018. Après la confirmation de son acquittement par la Cour suprême le 29 janvier 2019, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a annoncé le 9 mai qu'Asia Bibi avait quitté le Pakistan et était arrivée au Canada afin d'y retrouver sa famille.

**AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.**

Asia Bibi, 54 ans, mère de cinq enfants, a été condamnée à mort pour blasphème en novembre 2010. Elle avait été accusée d'outrage envers le prophète Mahomet après avoir proposé un verre d'eau à une ouvrière agricole avec qui elle travaillait, qui a réagi en disant que cette eau était « impure » parce qu'Asia Bibi était chrétienne.

Trois ans après avoir accepté d'examiner le recours formé par Asia Bibi, la Cour suprême du Pakistan l'a acquittée le 31 octobre 2018 de toutes les charges retenues contre elle, invoquant un manque d'éléments probants. Après l'annonce du jugement, de violentes manifestations ont éclaté dans de grandes villes du Pakistan. Il a donc été décidé que le nom d'Asia Bibi serait ajouté à la liste de contrôle des sorties, et que la Cour suprême examinerait une « demande de révision » cherchant à faire annuler son acquittement.

Cette demande a été rejetée le 29 janvier 2019. Selon certaines informations, Asia Bibi avait été placée en détention « pour sa protection » et restait dans l'incapacité de quitter le Pakistan. Le 8 mai 2019, son avocat a toutefois annoncé qu'elle était bien arrivée au Canada, où sa famille l'attendait. Cela a été confirmé un jour plus tard par le ministère pakistanais des Affaires étrangères.

Amnesty International est extrêmement reconnaissante aux sympathisant.e.s ayant envoyé des appels demandant non seulement qu'Asia Bibi soit acquittée, mais également qu'elle puisse quitter le Pakistan en toute sécurité. Sa condamnation injuste à la peine capitale a par ailleurs permis d'amener de la nuance dans les débats sur les lois relatives au blasphème et leur utilisation abusive. Asia Bibi, qui s'est vu proposer l'asile au Canada, peut commencer à vivre comme une femme libre.

« Nous vous remercions d'avoir soutenu Asia Bibi durant cette épreuve. C'est un grand soulagement de savoir qu'elle et sa famille sont en sécurité. Elle n'aurait pour commencer jamais dû être incarcérée, sans parler de sa condamnation à mort », a déclaré Omar Waraich, directeur adjoint pour l'Asie du Sud à Amnesty International.

Les lois pakistanaises relatives au blasphème sont notoirement vagues et prévoient de lourdes peines. Même s'il existe peu d'éléments à charge, voire aucun, les personnes accusées peuvent être condamnées à mort. Amnesty International continue à demander que les lois relatives au blasphème soient abrogées, et que tout nouveau texte de loi soit pleinement conforme au droit international et aux normes internationales.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Asia Noreen (alias Asia Bibi) (elle)**

**CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 192/18**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa33/9373/2018/fr/>